



2014 DU 1051 Dénomination place Jeanne Bohec (18e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Jeanne Bohec, résistante et écrivain, en attribuant son nom à une place publique située à Paris 18e.

Issue d'une famille de marins, Jeanne Bohec naît le 16 février 1919, à Tourlaville, dans le département de la Manche.

Elle étudie les mathématiques, puis travaille dans une poudrerie à Brest et devient aide-chimiste.

A l'âge de 21 ans, décidant de s'engager pour la France libre, elle rallie Londres le 18 juin 1940, le jour même de l'appel prononcé par le Général de Gaulle. Elle s'engage dans les volontaires françaises des Forces françaises libres.

Secrétaire au service technique et de l'armement, Jeanne Bohec rejoint, comme chimiste, un laboratoire de recherches sur la fabrication d'explosifs.

Elle entre au Bureau central de renseignements et d'action, où elle suit la formation d'instructeur sabotage.

Le 20 février 1944, elle est parachutée dans la région d'Alençon. Surnommée *la plastiqueuse à bicyclette*, elle forme, à domicile, une équipe de saboteurs et fabrique elle-même, à partir de produits achetés dans des drogueries ou des pharmacies, des explosifs.

Après la guerre, elle termine ses études scientifiques et enseigne les mathématiques au lycée Roland Dorgèlès à Paris 18e. De 1975 à 1983, elle est maire-adjoint de ce même arrondissement, où elle a vécu dans une cité d'artistes de l'avenue Junot à Montmartre.

Elle publie en 1999 un récit autobiographique « la plastiqueuse à bicyclette ».

Jeanne Bohec décède le 11 janvier 2010. Elle est inhumée à Plestin-les-Grèves, dans les Côtes-d'Armor.

Elle était Officier de la Légion d'honneur et Commandeur de l'Ordre du mérite.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 12 mars 2013, a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination "place Jeanne Bohec" sera attribuée à la place située à l'intersection des rues Christiani, Myrha, Poulet et de Clignancourt à Paris 18e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs, en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2014 DU 1051 Dénomination place Jeanne Bohec (18e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Jeanne Bohec" à une place publique située dans le 18e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Jeanne Bohec" est attribuée à la place située à l'intersection des rues Christiani, Myrha, Poulet et de Clignancourt à Paris 18e.

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.